

**CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX**  
**Rapport annuel d'activités**

**Période année 2024**

*Version finale approuvée le 27/05/2025*

# CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

## INTRODUCTION

L'arrêté du Gouvernement wallon du 27 août 2015 portant approbation du règlement d'ordre intérieur du Conseil wallon du Bien-être des animaux prévoit dans son article 16 que le rapport annuel des activités du Conseil soit rendu consultable via le portail internet Bien-être animal du Service Public de Wallonie.

Le présent rapport est consultable via : <http://bienetreatimal.wallonie.be/cwbea>

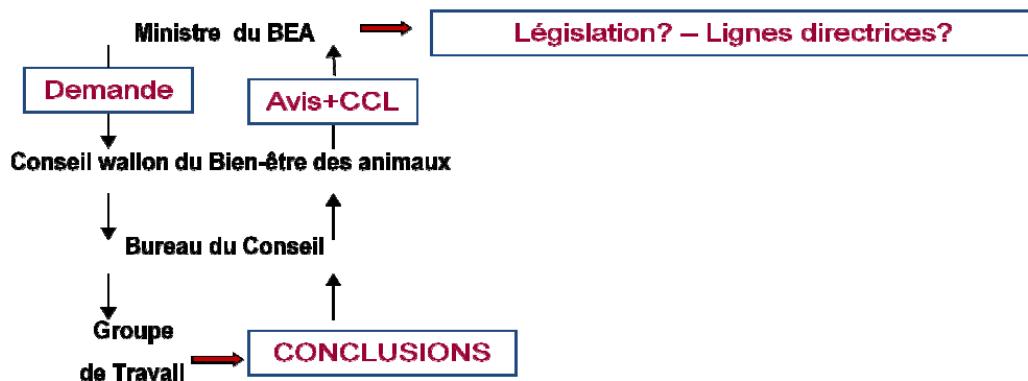
## Le CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX (CWBEA)

### Cadre législatif :

- ✓ Décret du 22 janvier 2015 instaurant le Conseil wallon du bien-être des animaux modifiant le chapitre IX de la Loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux et le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative.
- ✓ Arrêté du 26 février 2015 réglant la composition et le fonctionnement du Conseil wallon du bien-être des animaux.
- ✓ Arrêté ministériel du 17 juin 2020 désignant les membres du Conseil wallon du bien-être des animaux (<http://bienetreatimal.wallonie.be/home/legislation/legislationlist/liste-de-legislations-bea/bienetre071-W.html>)
- ✓ Arrêté du Gouvernement wallon du 10 décembre 2020 portant approbation du règlement d'ordre intérieur du Conseil wallon du Bien-être des animaux. (<http://bienetreatimal.wallonie.be/home/legislation/legislationlist/liste-de-legislations-bea/bienetre073-W.html>)

### Fonctionnement :

Le CWBEA a pour mission d'étudier les problèmes en rapport avec la protection et le bien-être des animaux. Il donne son avis sur les affaires dont l'examen lui est confié par le Ministre du bien-être animal ou le service qui a le bien-être des animaux dans ses attributions et il peut également leur soumettre toute proposition.



## CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

### Composition :

Le Conseil est composé de 16 membres effectifs et de 12 membres suppléants selon la répartition suivante :

- quatre experts scientifiques reconnus pour leurs travaux en matière de bien-être animal. Il n'est pas prévu de suppléance pour cette catégorie de membres
- deux représentants des associations de protection animale ;
- deux représentants des refuges pour animaux ;
- deux représentants des associations agricoles wallonnes ;
- deux représentants du secteur du commerce et de l'élevage des animaux de compagnie ;
- un représentant du Conseil régional d'expression française de l'Ordre des médecins vétérinaires ;
- un représentant d'une organisation professionnelle vétérinaire ;
- un représentant de la société civile, proposé par une association à caractère non gouvernemental et à but non lucratif, active dans le domaine de l'environnement, de la famille ou des consommateurs ;
- un représentant de l'Union des Villes et des Communes de Wallonie ;

### Liste des membres au 1<sup>er</sup> janvier 2024

#### Bureau

Experts scientifiques reconnus pour leurs travaux en matière de bien-être animal	Claire Diederich	Présidente
	Marc Vandenheede	Vice-Président
	Johann Detilleux	Membre du bureau
	Charlotte Sandersen	Membre du bureau

	Effectif	Suppléant
Associations de protection animale	Michel Vandenbosch pour l'asbl GAIA	Ann De Greef pour l'asbl GAIA
	Maud Remacle pour l'asbl Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux	Jean-François Buslain pour l'asbl Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux
Refuges pour animaux	Nathalie Vanhinderdael pour le Conseil National de la Protection animale	Murielle Dekinder pour le Conseil National de la Protection animale
	Sébastien De Jonge pour l'Union wallonne pour la Protection animale	Sarah Bodart pour l'Union wallonne pour la Protection animale
Associations agricoles wallonnes	Thomas Demonty pour la Fédération wallonne de l'Agriculture	Aurélie Noiret pour la Fédération wallonne de l'Agriculture
	Yves Vandevoorde pour la Fédération Unie de Groupements d'Eleveurs et d'Agriculteurs	Emilie Guillaume pour la Fédération Unie de Groupements d'Eleveurs et d'Agriculteurs
Secteur du commerce et de l'élevage des animaux de compagnie	Benoit Jadot pour l'asbl COMEOS	William Donck pour l'asbl COMEOS
	Frédéric Denayer pour la Société Royale Saint-Hubert	Thierry Vercauter pour la Société Royale Saint-Hubert

## CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Conseil régional d'expression française de l'Ordre des médecins vétérinaires	Stéphanie Cambier	Olivier Dubois
organisation professionnelle vétérinaire	Alain Schonbrodt pour l'Union Professionnelle Vétérinaire	Gaëtan Van Acker pour l'Union Professionnelle Vétérinaire
société civile, proposé par une association à caractère non gouvernemental et à but non lucratif, active dans le domaine de l'environnement, de la famille ou des consommateurs	Marc Fichers pour l'association Nature & Progrès	Delphes Dubray pour l'association Nature & Progrès
Union des Villes et des Communes de Wallonie	Marie Guilitte	Sandrine Gajewski

### Contacts :

SPW - Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement

Département du Développement, de la Ruralité, des cours d'eau et du bien-être animal

Direction de la Qualité et du Bien-Être Animal

*Isabelle Willot, attachée qualifiée*

*14 Chaussée de Louvain*

*5000 Namur*

*081/ 649 564*

*[isabelle.willot@spw.wallonie.be](mailto:isabelle.willot@spw.wallonie.be)*

**Site internet : <http://bienetreanimal.wallonie.be/cwbea>**

# CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

## ACTIVITÉS

### ✓ Réunions du CWBEA :

16 janvier 2024

- *Approbation de l'ordre du jour et du rapport de la réunion précédente*
- *Présentation des conclusions du GT chasse*
- *Approbation de l'avis du Conseil wallon du bien-être des animaux relatif au bien-être des animaux dans le cadre de la pratique de la chasse et du piégeage (partim)*
- *Divers*

26 mars 2024

- *Présentation concernant les chiens de troupeau (intervenants extérieurs : Natagriwal et Demna)*
- *Approbation de l'ordre du jour et du rapport de la réunion précédente*
- *Présentation de sujets évoqués lors des précédentes réunions CWBEA (suite)*
  - *Dopage (rappel législation, brainstorming)*
  - *Exposition chat : reporté en attente de propositions des associations de protection des animaux*
  - *comparaison des codes BEA régionaux : reporté en attente de l'adoption définitive des textes*
- *Suivi de dossiers en cours*
  - *Avis hypertype*
    - ✓ *lancement de la campagne de sensibilisation*  
<https://www.youtube.com/watch?v=s0BY-i3xonU>
    - ✓ *projet AGW adopté en 1<sup>ère</sup> lecture*
  - *Avis chasse*
    - ✓ *Publication prévue début avril*
    - ✓ *Demande de la Ministre de poursuivre la réflexion*
    - ✓ *Le CWBEA décide de relancer le GT pour les thèmes suivants :*
      - *modalités de lâcher de gibier d'élevage ;*
      - *modalités de piégeage et de mise à mort des animaux, notamment ceux issus d'espèces exotiques envahissantes (EEE) concernant l'application de l'AGW du 15 septembre 2022 sur les thèmes*
  - *Avis chevaux*
    - ✓ *Pas d'accord au niveau du GW*
    - ✓ *campagne de sensibilisation : 10 capsules vidéo – Equi'Libre*  
(<https://www.tvcom.be/emission/equilibre>)
- *Communications diverses*
  - *Feed-back - J3 sensibilisation au BEA du 26 mars 2024 à Louvain-la-Neuve*
  - *Le Conseil Bruxellois BEA souhaite mettre en place un GT « poisson » commun*
  - *campagne de sensibilisation visant les Espèces Exotiques Envahissantes (début avril 2024)*
  - *à la demande de la protection animale, le sujet relatif aux démonstrations itinérantes/mobiles avec des rapaces est mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion, à savoir le 21 mai 2024*

# CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

21 mai 2024

- Séance d'informations :
  - Des arbres et des haies au service du bien-être animal - Van Cranenbroeck Douceline, Conseillère vétérinaire Bien-être animal & Plantations (ASBL Natagriwal).
  - Présentation de rapaces au public par des particuliers :
    - ✓ Rappel du contexte légal
    - ✓ Intervention d'invités externes :
      - Mario Ninanne (Président de la Commission Ornithologique de Watermael-Boitsfort ainsi que de Bruxelles Nature, bagueur à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique et administrateur à la LRBPO)
      - Patrick Morel (Président du Club Marie de Bourgogne et membre de la section chasse du pôle ruralité du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie)
    - ✓ Questions/réponses
  - Approbation de l'ordre du jour et du rapport de la réunion précédente
  - Suivi de dossiers en cours
    - AGW Hypertypes adopté le 25/04/2024
    - GT Chasse :
      - ✓ Les membres ont été recontactés
      - ✓ La FCGGB (Fédération des Chasseurs au Grand Gibier de Belgique), le RSHCB (Royal Saint-Hubert Club de Belgique) et l'ABUCS (Association Belge pour l'Utilisation des Chiens de Sang) remettent en cause leur participation
      - ✓ Le CWBEA propose de reprendre contact avec ces associations après les élections du 9 juin
  - Normes minimales logement poissons :
    - Feed back réunion de concertation inter régionale des Conseils BEA
    - Rappel : le Conseil consultatif de l'Aquaculture (CCA) établit des recommandations à l'attention de la Commission européenne et des États membres sur des questions relatives à l'aquaculture
  - Décision sur la priorité des prochains sujets à traiter
    - comparaison des codes BEA (Wallonie//Flandre)
    - mettre en place un GT concernant le dopage des chevaux dont la coordinatrice sera Charlotte Sandersen
  - Intervention de Mme la Ministre Céline Tellier (en visioconférence) tour d'horizon des avis du Conseil et de leurs concrétisations au cours de la période 2020-2024
  - Discussion concernant la présentation de rapaces au public par des particuliers lors de spectacles itinérants
    - le CWBEA estime opportun de recommander l'interdiction des représentations de rapaces par des particuliers lors de spectacles.
    - le Bureau est chargé de rédiger une proposition d'avis.

# CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

08 octobre 2024

- *Présentation et accueil*  
*Sandrine Duvivier et Emmanuel Wart, représentants de la cellule bien-être animal au sein du cabinet du Ministre-Président, Adrien Dolimont*  
*Dr. Ir. Emmanuelle Escarnot, Directrice à la DQBEA*
- *Approbation de l'ordre du jour et du rapport de la réunion précédente*
- *Approbation du rapport d'activités de l'année 2023*
- *Avis rapaces - proposition rédigée par le Bureau :*
  - *Amandé en séance*
  - *Comeos et l'UPV transmettront un avis minoritaire*
- *Suivi de dossier en cours et communications :*
  - *GT Chasse*  
*connaître la position du nouveau Gouvernement avant de reprendre contact avec le secteur et relancer la réflexion*
  - *Comparaison des Codes BEA wallon et Flamand*  
*Les résultats seront présentés lors du prochain CWBEA*
  - *GT dopage chevaux*  
*Le groupe n'est pas encore constitué. La coordinatrice du GT recherche des représentants du secteur afin d'équilibrer la composition de ce groupe conformément à l'art.5 §4. de l'arrêté du Gouvernement wallon du 26 février 2015 réglant la composition et le fonctionnement du Conseil wallon du bien-être des animaux*
  - *AGW reptiles*  
*Le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté du Gouvernement wallon du 10 décembre 2020 encadrant la commercialisation et la détention de reptiles.*  
*L'Administration souligne que le principe des liste positives n'est pas remis en question. En revanche, le Conseil d'Etat constate que le Gouvernement wallon n'est pas habilité à prendre une décision en ce qui concerne la commercialisation*
  - *AGW agrément*  
*L'auditeur du Conseil d'Etat propose également l'annulation de cette législation.*  
*Les motifs retenus concernent notamment l'absence de base scientifique concernant les nouvelles normes minimales. Il semble par ailleurs que cet AGW ne soit pas conforme à certains principes européens concernant la liberté de commerce.*
  - *Composition CWBEA*  
*Les membres du CWBEA sont désignés pour une période de 5 ans.*  
*Les mandats en cours prendront fin au 30 juin 2025.*  
*La procédure d'appel à candidature sera lancée au 1er trimestre 2025*
  - *Communication GAIA :*  
*A l'occasion de la journée mondiale des animaux, GAIA lance une campagne concernant le BEA des poulpes*  
*([https://www.gaia.be/sites/default/files/2024-10/poulpes\\_FR\\_spread\\_0.pdf](https://www.gaia.be/sites/default/files/2024-10/poulpes_FR_spread_0.pdf)).*  
*Gaia considère que cet animal manque de protection et souhaiterait mettre ce point à l'ODJ d'une réunion en 2025*

# CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

03 décembre 2024

- Approbation de l'ordre du jour et du rapport de la réunion précédente
- Avis rapaces
  - Après avoir pris connaissance de l'avis minoritaire rédigé par l'UPV et Comeos, le Bureau propose de discuter plus avant sur base d'une nouvelle proposition d'avis tenant compte de l'article scientifique « Mobile Zoos and Other Itinerant Animal Handling Events : Current Status and Recommendations for Future Policies. » (Warwick, C.; Pilny, A.; Steedman, C.; Howell, T.; Martínez-Silvestre, A.; Cadenas, V.; Grant, R. ) publié dans Animals 2023, 13, 214 (<https://doi.org/10.3390/ani13020214> ).
  - Après avoir entendu les observations de chacun, force est de constater l'absence de consensus sur cette nouvelle proposition.
  - le CWBEA s'en tient à la version validée en date du 8 octobre 2024 en y insérant l'avis minoritaire formulé par l'UPV et Comeos
- Comparaison des Codes BEA  
l'Administration a réalisé une comparaison des codes BEA wallon et flamand  
le Code bruxellois n'a pas été pris en considération car il n'a pas encore été adopté officiellement GT Dopage Chevaux (état des lieux)
- GT Dopage Chevaux (état des lieux)  
Avant d'entamer la réflexion sur ce sujet, le bureau souhaiterait connaître les priorités du Ministre compétent en matière de bien-être animal
- Agenda réunions CWBEA 2025
  - Mercredi 05 février de 13h30 à 17h30
  - Mardi 15 avril de 9h30 à 13h30
  - Mardi 3 juin de 9h30 à 13h30
- Divers – Communications
  - Rencontre Ministre-Président et membres du Bureau CWBEA : 5 décembre
  - Renouvellement du CWBEA (rétroplanning)
  - Annulation AGW liste positive reptiles (état des lieux)  
Rappel de la DPR 2024-2029, le Gouvernement wallon exprime divers objectifs visant à
    - ✓ assurer la simplification administrative,
    - ✓ respecter les limites fixées par l'Europe sans augmenter le niveau de contrainte en Wallonie,
    - ✓ uniformiser les réglementations entre les régions.
- A titre informatif, il existe un accord de coopération entre la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale concernant l'exercice des compétences dans le domaine du bien-être animal. Lors de la dernière réunion de concertation ministérielle interrégionale pour le bien-être animal (CMI-BEA), les ministres régionaux ont pris un accord de principe sur la volonté de concertation en vue de coordonner ce genre de législation.
- AGW agrément (état des lieux)
- Détection des particuliers/normes pour tous les animaux de ferme ?  
Les associations œuvrant pour le bien-être animal sont interpellées par le fait que certains citoyens détiennent des animaux de ferme à l'intérieur de leurs logements propres. Elles souhaitent une réflexion visant à imposer des normes minimales de détentions pour ces animaux.  
Vu la diversité des animaux concernés et la variabilité des conditions d'hébergement susceptibles d'être rencontrées, il semble délicat d'envisager une législation à ce sujet d'autant que les dispositions figurant dans le Code du bien-être animal, dont en particulier, l'article D.8, sont suffisantes pour constater une infraction en matière de Bien-être animal pour ce genre de cas.

## CONSEIL WALLON DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

### ✓ **Groupes de travail**

Au cours de l'année 2024, le CWBEA a décidé de constituer un groupe de travail concernant le dopage des chevaux.

### ✓ **Avis du Conseil wallon du bien-être des animaux**

Avis du Conseil wallon du bien-être des animaux relatif au bien-être des animaux dans le cadre de la pratique de la chasse et du piégeage (partim) (approuvé le 16 janvier 2024)

L'avis est disponible via <http://bienetreanimal.wallonie.be/cwbea>

---